

Quels paysages voulons-nous pour les Calanques ?

L'actualité du plan de paysage des Calanques
Lettre #3 - octobre 2015 : du terrain au plan d'action

L'élaboration du plan de paysage se poursuit. Cinq ateliers programmés en septembre et octobre ont eu lieu et ont permis d'aborder les paysages depuis la mer, les paysages agricoles, d'anciennes carrières... Le dernier atelier à St-Marcel a permis d'évoquer le riche patrimoine du massif de St-Cyr. Un séminaire de restitution des ateliers de paysage et de lancement du plan d'action est organisé le 16 novembre 2015 à l'Oustau Calendal à Cassis. Il se veut un prolongement de la richesse des dix ateliers de paysage permettant de construire ensemble ce territoire d'exceptionnalité. Le programme se déroulera en deux temps. Une première partie sera dédiée à la restitution des ateliers. La seconde partie, organisée en tables rondes participatives, permettra d'engager l'élaboration du plan d'actions. Témoignages, exemples concrets d'autres territoires... serviront de base à cette réflexion.

Les grandes lignes du programme :

- Matin : un plan de paysage pour répondre aux enjeux du Parc national des Calanques**
- Les paysages du massif des Calanques dans l'histoire : comment les conflits d'usage ont conduit à l'émergence d'une conscience du patrimoine à protéger ? quels sont les enjeux, le sous-entendus et les attendus de la protection ?
 - Les défis de protection des motifs paysagers et les projets des acteurs gestionnaires : lecture prospective des lignes de force du paysage et enjeux de protection des motifs paysagers
 - Les défis du Parc national des calanques : les défis d'identité et d'ambiances paysagères face aux enjeux de fréquentation et de pratiques
- Après-midi : trois tables rondes pour construire les objectifs de qualité paysagère, un plan d'actions et des référentiels**

Les espaces de nature

Comment protéger les espaces littoraux ? quelle prise en compte du risque incendie dans les dynamiques forestières ? comment conjuguer espaces d'exploitation ou utilitaires, espaces de loisirs de nature et de ressourcement, et espace de développement de la biodiversité ? quels liens de cet espace naturel avec les espaces forestiers avoisinants ? quelles dynamiques globales et locales ?

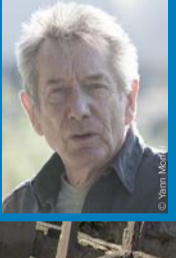
Les espaces d'interface

Comment traiter les limites ? quelle place pour l'agriculture dans les nouveaux usages urbains ? Quels usages sociaux des interfaces ? quelle place de l'homme dans la nature et de la nature en ville ? quelle prise en compte de ces espaces dans les documents d'urbanisme ?

Les espaces d'accueil

Comment organiser le « part de l'usager » dans le milieu naturel ? comment le parc national participe au développement et au rayonnement de la métropole marseillaise ? comment définir et aménager des lieux de valeur, des lieux d'appropriation et de pratiques et des lieux de régulation ?

Le paysagiste écrivain Gilles Clément accompagne l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'élaboration du plan de paysage des Calanques. Il sera présent tout au long du séminaire du 16 novembre en tant que grand témoin. Il donnera également une conférence ouverte au public le même jour, à 20h30 à l'auditorium du MUCEM.



Du panorama des Calanques au jardin planétaire

Face à l'évolution des paysages, des écosystèmes, du climat, de la démographie, comment se partager les tâches responsables d'une gestion heureuse à l'ère de l'Anthropocène ? Réservez dès maintenant votre soirée et n'hésitez pas à diffuser l'information.



LES ATELIERS DE PAYSAGE

La concertation publique est organisée sous la forme d'ateliers participatifs. Durant ces ateliers, les invités : élus, associations, habitants, ... partagent, échantent, débattent sur les secteurs étudiés. Objectif : construire un langage commun et une vision commune de l'avenir du territoire. L'animation de ces ateliers vivants et conviviaux repose sur l'utilisation d'outils de la prospective stratégique et de techniques de créativité. La parole est libre et la démarche se veut contributive. Le cycle des ateliers s'est terminé avec cinq ateliers programmés en septembre et octobre.

Quel rendu pour les ateliers ?

Chaque atelier a donné lieu à de riches échanges. Pour présenter cette construction partagée, nous travaillons à des cahiers de rendu de six pages pour chaque atelier, reprenant le diagnostic, les enjeux, les orientations d'aménagement et de gestion, les références, le plan directeur et les préconisations. Ces cahiers vous seront remis pour correction et avis en décembre.

Les cinq ateliers de la rentrée

Date des ateliers	Lieu	Entité paysagère	Typologie
mercredi 16 septembre	Luminy	Rade de Marseille, Massif de St Cyr	Porte majeure
Jeudi 8 octobre	Paysage vu depuis la mer	Rade de Marseille, Massif des Calanques, Anse de Cassis, Baie de La Clotat	Porte majeure Interface Grands paysages
Vendredi 9 octobre	La Clotat - carrière du Loin	Baie de la Clotat	Interface
Mardi 13 octobre	Cassis - urbanisation et espaces viticoles	Anse de Cassis	Interface Grands paysages
Mercredi 14 octobre	St Marcel	Massif de St Cyr, Vallée de l'Huveaune	Interface Grands paysages



LES ENJEUX ISSUS DES ATELIERS

Le déroulement des ateliers et les échanges avec les participants ont permis de mettre en évidence cinq grands défis relatifs au paysage :

- L'accueil du public**
L'accueil du public compte parmi les actions phares pour un parc national. En jeu : la préservation du patrimoine naturel, des paysages mais aussi une question d'image pour le Parc national des Calanques. Le Plan de Paysage proposera des réponses ciblées adaptées aux différents contextes. Gestion de la circulation et du stationnement aux Goudes, ou à Port-Miou : usage des transports publics, requalification de la voirie et incitations à l'usage des modes doux, publicité... Sur le Frioul, il s'agira de matérialiser l'entrée dans le Parc national, d'organiser le balisage et les cheminements pour préserver la faune et la flore...
- La gestion des espaces naturels et des risques**
Les risques, et plus particulièrement le risque incendie de forêt, impactent les paysages du Parc national des Calanques. Au-delà des bouleversements entraînés par le passage d'un feu, les actions de prévention du risque ont aussi un impact sur le paysage : pistes DFCl, débroussaillage... La qualité paysagère est également liée au traitement des pollutions industrielles historiques : confinement, excavations... Deux secteurs du territoire particulièrement représentatifs de ces enjeux ont été choisis comme supports d'ateliers : les Goudes et le massif de Saint-Cyr. Le Plan de Paysage proposera des réponses en lien avec le traitement des pollutions et la remise en valeur des espaces : éclairage, publicité, ou encore l'enlèvement des amas de scories polluées... Concernant la gestion du risque incendie, les réponses porteront sur la régulation de la densité végétale, la réimplantation de pratiques anciennes : pastoralisme, vergers...
- L'interface ville/nature**
Quelle relation entre la ville et la nature ? Cette problématique revêt

- une dimension toute particulière pour un cœur de Parc national adossé à une aire urbaine de près d'un million d'habitants. Les espaces d'interface sont aussi le support de pratiques de plein nature et constituent des lieux de sociabilité pour les habitants des espaces urbains environnants. L'organisation du stationnement, l'aménagement de linéaires piétons de qualité reliés aux grands axes de déplacement urbains – boulevard urbain sud notamment – l'utilisation de restanques et d'espaces jardinés... relèvent des éléments que pourra proposer le Plan de Paysage pour construire et organiser la transition ville - nature.
- L'interface terre/mer**
Le cœur du Parc national des Calanques est caractérisé par une frange littorale sur laquelle une transition terre – mer majoritairement naturelle a pu être maintenue. La calanque de Port-Miou illustre l'occupation ponctuelle de ce littoral par la plaisance. Dans ce secteur les problématiques paysagères relèvent de l'accessibilité et du stationnement, de la mise en valeur d'espaces... L'aménagement d'un sentier littoral, la restauration de bâtiments anciens, l'harmonisation du balisage sont des éléments de réponse que pourra proposer le plan d'actions du Plan de Paysage.
- L'accessibilité et les pratiques**
L'accessibilité et les pratiques sont au cœur du projet paysager pour un Parc national. Gestion de l'affluence touristique, du stationnement et de la circulation automobile notamment aux abords du cœur de parc, préservation des richesses naturelles en évitant la destruction d'espèces et d'habitats par le piétement ou le dérangement de la faune... Cet enjeu transversal est évoqué dans l'ensemble des ateliers. Les orientations apportées par le Plan de Paysage seront multiples : élaboration d'une politique de mouillage de bateaux, dans le cœur de parc, gestion de débarquement depuis la mer, balisage, informations au public, cheminements...

Les défis paysagers en image



RETOUR SUR LE COLLOQUE BIODIVERCITIES

Marseille a accueilli les 17 et 18 septembre le colloque BiodiverCities, rassemblant les parcs naturels péri urbains de Nairobi au Kenya, de Table Mountain en Afrique du Sud, de Tijuca au Brésil, de Mumbai en Inde et des Parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques en France. Le cycle de colloques BiodiverCities, débuté en 2010 a pour vocation en commun de démarches, études et expériences en cours, ainsi que des comparaisons entre ces espaces protégés. BiodiverCities 2015 interrogeait le rapport entre ville et nature et a proposé des regards croisés multiples : France/pays émergents, pays du Nord/pays du Sud, parcs nationaux/autres espaces naturels protégés... en plus de la mise en commun d'expériences entre ces parcs « méditerranéens » que sont les Calanques, Port-Cros et le Cap.

Le Parc national des Calanques y a été à l'honneur à plusieurs reprises, lors de la présentation de la démarche autour du plan de paysage ou du travail des chercheurs de l'Université Aix-Marseille (Anne Cadoret et Xavier Daumalin, Arlette Hérat et Cécile Claeys) et de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (Stéphane Hanrot).

